

**Sécurité au travail : la prévention n'est pas une option
Vigilance de tous !**



1 Mois / 1 Action

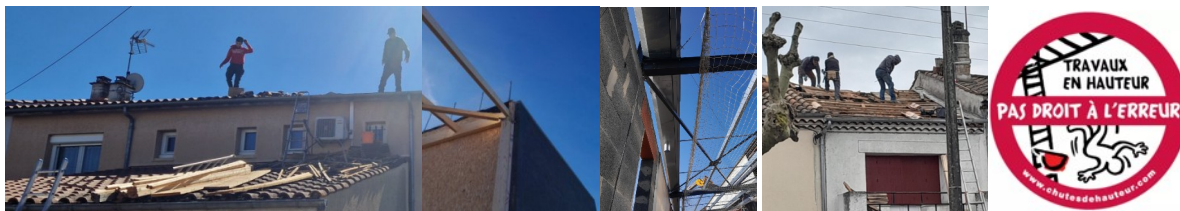
Prévention des risques dans le secteur du bâtiment Action renforcée sur la prévention du risque de chute de hauteur

En ce début d'année, le département du Gers a été touché par une série d'accidents du travail tragiques dans le secteur de la construction, avec trois chutes de hauteur, dont une mortelle, lors de travaux en hauteur sur des chantiers du bâtiment (première cause d'accident du travail mortel dans ce secteur).

En réponse, les acteurs de la prévention (Inspection du travail, CARSAT, SRAS BTP et l'OPPBTB) ont décidé de mobiliser plusieurs leviers complémentaires pour réduire le nombre d'accidents du travail :

- Des actions de prévention ciblées auprès notamment des entreprises du bâtiment ;
- Des contrôles renforcés sur les chantiers du bâtiment du département, donnant lieu à des mesures coercitives en cas de manquements aux règles de sécurité.

En février et en mars, plus de **30 entreprises ont été contrôlées** sur des chantiers du bâtiment, donnant lieu à **9 décisions d'arrêt de travaux** pour danger grave et imminent de chute de hauteur.



Dans le cadre du dialogue social (avec les salariés et/ou leurs représentants au sein du CSE), l'employeur doit associer pleinement le collectif de travail en matière de Santé/Sécurité au travail, afin de mettre en œuvre une véritable « culture de la prévention » au sein de l'entreprise.

Dans le cadre du dialogue social territorial, les organisations d'employeurs et syndicales du Gers se réunissent régulièrement pour échanger, négocier et mettre en œuvre, notamment **des actions de prévention en matière de santé et de sécurité au travail**, dans tous les secteurs d'activité, au sein de trois **Instances Paritaires Départementales** : l'Observatoire du Dialogue Social (**ODDS**), la Commission Paritaire d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (**CPHSCT**) et la Commission Mixte Paritaire Agricole (**CMP Agricole**).

Dans ce cadre, la volonté de ces instances est de communiquer sur une action de prévention par mois.



Commission Mixte Paritaire
Agricole

Liens et contacts :

<https://www.espace-odds.fr/departement/Gers> - odds32@gers.gouv.fr

<https://mps.msa.fr/lfp/sst/cphsct-gers> - cphsct32@laposte.net